
Note d'information fédérale - Juin 2020 - n°286

SPECIALE AVIRON SCOLAIRE

1. RAME EN 5ÈME – FIN DE SAISON 2019/2020

La saison Rame en 5ème était lancée depuis septembre et de nombreuses classes s'étaient déjà mises au défi des 40". **Ce sont presque 500 classes qui ont participé avant le confinement.** Même si les finales territoriales ont malheureusement dû être annulées, la FFAviron tient à honorer ces participants de la première heure et maintient les récompenses promises chaque année.

Le classement national sera clôturé au 19 juin prochain. Nous connaissons ainsi les 3 meilleures classes de France. À ce stade, le classement peut encore évoluer avec les retardataires qui n'auraient pas encore saisi les résultats des séances, qui ont eu lieu avant le confinement, sur le site de l'aviron scolaire.

Le 27 juin prochain, lors du comité directeur de la FFA, nous procéderons au **tirage au sort** pour faire remporter l'ergomètre, offert par la FFA à une des classes participantes ayant saisi ses résultats. Le nom du gagnant sera communiqué sur Facebook @FFAviron.

2. RAME EN 5ÈME - POINT TECHNIQUE

L'historique logiciel de gestion de course Venue Race est obsolète ou va vite le devenir avec la mise à jour des moniteurs (PM) des ergomètres. Le logiciel compatible est désormais ErgRace, développé par Concept 2. Seulement, malgré toutes les améliorations de ce nouveau logiciel, un paramètre nous contraint à faire évoluer la règle du challenge Rame en 5ème : ErgRace ne permet pas de programmer des courses sur 40 secondes.

Ainsi, dès la rentrée 2020, l'épreuve qui permettra d'établir le classement national sera de 1 minute. Pour vous assurer du bon fonctionnement de l'opération, nous vous recommandons de mettre à jour les PM de vos ergomètres (PM3, PM4 et PM5) et de ne plus utiliser Venue Race. La gestion des résultats reste inchangée. La performance collective de la classe sera calculée à partir de la moyenne des performances individuelles réalisées par les élèves (avec une pondération fille/garçon). Seule la durée de course change !

Pour télécharger Concept2 Utility (le logiciel de mise à jour des PM) et mode d'emploi en annexe : <https://www.concept2.com/service/software/concept2-utility>

Pour télécharger ErgRace (logiciel de course) : <https://www.concept2.com/service/software/ergrace>

Pour tout complément d'information, vous pouvez poser vos questions à aviron-indoor@ffaviron.fr

3. RAPPEL - RAME EN 5ÈME SE JETTE À L'EAU

Au printemps 2019, la FFAviron lançait son nouveau programme en bateau à destination des élèves de 5ème. Conçu sur le même principe que "Rame en 5ème", "Rame en 5ème se jette à l'eau" associe une **séance en bateau** et une **sensibilisation à la ressource naturelle : l'eau**, en lien avec le programme d'enseignement de physique de 5ème sur le cycle de l'eau et l'utilisation de l'eau dans le monde. Ce programme permet également de rendre les élèves acteurs de la protection des milieux. Tous les supports pédagogiques et outils de communication nécessaires à la réalisation de la séance sont disponibles dans le **kit d'animation en vente sur [la boutique fédérale](#).**

Rame en 5ème et Rame en 5ème se jette à l'eau sont des outils clés en main pour créer facilement des passerelles durables entre votre club et les établissements scolaires de proximité.

Pour plus d'informations www.aviron-scolaire.fr ou contacter la FFA : contact@aviron-scolaire.fr

4. CARTE PASSERELLE – SPORT SCOLAIRE – SPORT EN CLUB

Après une année d'expérimentation en 2019, le CNOSF déploie à la rentrée 2020, **du 1er septembre au 17 octobre**, son dispositif de la « Carte Passerelle sport scolaire – sport en club » partout en France.

Il s'agit de permettre à des **jeunes écoliers de CM1 et CM2, licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL** de tester différents sports à raison de **3 séances gratuites par club**, afin de les accompagner dans leur choix d'une pratique régulière.

Les élèves se présenteront au club avec leur carte passerelle qui leur sera remise dès la rentrée des classes par leur enseignant USEP ou UGSEL. Le CNOSF prendra en charge l'assurance individuelle accident pour les élèves participants.

Pour participer à cette opération, le club doit s'inscrire via [ce formulaire](#), afin d'être référencé dans l'application « Mon club près de chez moi ».

Pour plus d'informations sur ce dispositif, une page internet y est dédiée sur franceolympique.com.

5. NOUVEAUTÉS POUR LES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Le 10 avril 2020 est parue la nouvelle circulaire du ministère de l'Éducation nationale relative aux sections sportives scolaires et aux sections d'excellence sportive.

Dispositif de l'Éducation nationale piloté par les recteurs d'Académie, les sections sportives scolaires (SSS) offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. Elles sont inscrites dans les projets d'établissement et doivent obligatoirement être validées par le recteur d'Académie.

Remplaçant la circulaire du 29 septembre 2011, la nouvelle circulaire :

- modifie le suivi médical des élèves, dorénavant aptes *a priori* à la pratique sportive tant pour l'enseignement de l'EPS que pour la prise de licence auprès d'une fédération sportive scolaire ou pour la pratique optionnelle au sein d'une SSS.
- introduit la notion de section d'excellence sportive (SES) pour répondre aux besoins des élèves qui aspirent à accéder au haut niveau sportif. Certaines des actuelles SSS pourraient se transformer en SES, si le projet sur lequel elles reposent correspond davantage à ce 2nd type de structure.

Pour consulter la circulaire : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo18/MENE2009073C.htm>

6. RAPPEL - PLAN MERCREDI

Depuis la rentrée 2017/2018, une majorité des territoires ont adopté la semaine de 4 jours pour les écoles primaires, en application de la réforme des rythmes scolaires, qui ne prévoit aucun temps scolaire sur la journée du mercredi. Le mouvement sportif a été clairement identifié comme un acteur éducatif essentiel au niveau local.

Pour plus d'informations : <https://ffaviron.fr/actualites/2019-06-06/plan-mercredi>

7. RAPPEL - LABEL GÉNÉRATION 2024

Le label Génération 2024 a été créé dans le cadre du programme d'appui à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il a pour vocation de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

« Rame en 5ème ! » et « Rame en 5ème se jette à l'eau ! » sont des outils que vous pouvez utiliser pour développer votre partenariat avec les établissements scolaires labellisés Génération 2024.

Pour plus d'informations : <https://ffaviron.fr/actualites/2019-04-18/label-generation-2024> et en annexe : l'annuaire des référents Label Génération 2024

8. RAPPEL – DISPOSITIF 2S2C

Le ministère de l'Éducation Nationale, le ministère des Sports, ainsi que le mouvement sportif se sont engagés dans un travail commun pour accompagner la reprise progressive des activités scolaires en proposant des activités physiques et sportives, pendant le temps scolaire, aux élèves du primaire et du secondaire qui ne pourront pas être accueillis en cours, pour des raisons d'effectifs contraints.

Grâce au dispositif « 2S2C » (Sport, Santé, Culture, Civisme), les élèves pourront être accueillis par des clubs sportifs, dans ou à l'extérieur des établissements scolaires, à raison de 15 élèves maximum.

Retrouvez toutes les informations sur ce dispositif sur : <https://ffaviron.fr/fr/actualites/2020-05-27/sport-santeculture-civisme-reprise-progressive-activitesscolaires> et en annexe une FAQ.

